

MEDIATEURS A L'EDUCATION NATIONALE

A l'attention des parents d'élèves du collège Kerzouar :

Vous trouverez ci-dessous une note d'information sur les médiateurs à l'Éducation Nationale.

❖ Rôle des Médiateurs :

Ils sont compétents pour toutes les réclamations concernant le fonctionnement du service public de l'éducation. Ces réclamations peuvent provenir des usagers (parents, étudiants et lycéens majeurs) ou des personnels de l'Éducation nationale.

❖ Comment saisir le Médiateur Académique ?

Vous devez avoir au préalable effectué une réclamation auprès du service ou de l'établissement concerné, et ne pas avoir, selon vous, obtenu satisfaction.

Pour saisir le médiateur, faites de préférence une demande par écrit (voie postale ou courrier électronique). Joignez-y si possible une copie de la réponse obtenue lors du recours préalable et tous documents susceptibles d'éclairer ou d'étayer votre demande.

❖ Coordonnées des médiateurs académiques :

Denis SCHENKER
Brigitte KIEFFER

Médiation académique
96, rue d'Antrain
CS 10503
35705 Rennes cedex 7

Tél : 02.99.25.35.25
Mail : mediateur@ac-rennes.fr

L'équipe de Direction